



## A TOUS LES ADHÉRENTS FCPE

Chers adhérents,

Le Conseil Local de la FCPE du Lycée Jay de Beaufort vous informe de conséquences pratiques de **la réforme du baccalauréat général et technologique du lycée qui** concernera à **la rentrée 2019** les élèves des classes de **Seconde** et de **Première** et à **la rentrée 2020**, ceux de **Terminale**.

**Cette réforme conduit au renouvellement des programmes scolaires et donc au renouvellement des manuels scolaires.**

Par conséquent, tous les livres des secondes et tous les livres des premières de cette année scolaire 2018/2019 sont obsolètes. Il n'y a donc **aucune restitution** à faire auprès de nous. C'est pourquoi, nous ne pourrions pas vous rembourser l'achat effectué en début d'année, en partie compensé par « le coup de pouce » d'un montant de 70 € dont vous avez pu bénéficier de la part du Conseil Régional.

Les élus régionaux ont décidé de prendre en charge, pour les familles, le coût des manuels scolaires induits par la réforme.

**Concrètement**, le lycéen devra déposer sa demande d'aide sur une application informatique dédiée qui sera ouverte dès la rentrée scolaire, en précisant sa classe et son établissement scolaire. Il percevra en conséquence une contremarque d'une valeur maximale de 200 €. Cette contremarque pourra être utilisée soit directement auprès d'opérateurs économiques référencés par la région, soit par l'intermédiaire de l'association de parents d'élèves. Vous serez informés de tout ce dispositif dès la rentrée scolaire.

L'inscription des futurs élèves de **Seconde** au lycée Jay de Beaufort est **le 2 juillet 2019**.

Nous serons présents de 10h à 16h pour toute question et inscription en tant qu'adhérent.

L'inscription des futurs élèves de **Première** au lycée est **le 27 juin 2019**.

Nous serons présents de 10h à 16h pour toute question et inscription en tant qu'adhérent.

**Pour les terminales**, qui ne sont pas concernés par la nouvelle réforme, la bourse aux livres de la FCPE ne change pas. La restitution des livres s'effectuera le 5 juillet 2019 de 10h à 16h ou pour ceux qui sont au rattrapage **le 8 juillet 2019 de 10 heures à 16h**.

**Pour les élèves de Première actuels, qui passent en Terminale à la rentrée prochaine**, compte tenu du fait qu'ils n'accéderont pas à la gratuité des manuels scolaires qui ne seront obsolètes qu'à la fin de l'année scolaire prochaine, **le bureau du Conseil Local de la FCPE du Lycée Jay de Beaufort a décidé de ne pas facturer les livres**.

**Si vous étiez adhérents FCPE en 2018/2019 et que vous renouvelez votre adhésion auprès de notre association pour 2019/2020, lors de l'inscription en terminale le vendredi 28 juin 2019, nous vous offrons les manuels scolaires.**

Ceci n'est possible que grâce à votre engagement auprès de nous depuis des années et grâce à l'engagement et à une bonne gestion financière de la part des membres qui se sont succédés au bureau Conseil Local de la FCPE du Lycée Jay de Beaufort durant des années.

La distribution des livres pour les Terminales se fera **le vendredi 30 août 2019 de 10h à 16h**.

Nous restons à votre disposition au [07 68 49 38 48](tel:0768493848) et à l'adresse [fcpe.jay.de.beaufort@gmail.com](mailto:fcpe.jay.de.beaufort@gmail.com)

LE BUREAU